

A.P.M.E.P.

VOTE 1996

Il est important que notre Association soit forte pour faire entendre sa voix à tous les niveaux (national, régional, local). Aussi, la représentation de l'A.P.M.E.P. sera d'autant plus reconnue que le nombre de votants sera grand.

Le vote annuel qui vous est demandé vous permet de participer à la vie de l'Association.

VOUS ÊTES TOUS CONCERNÉS, VOTEZ !

***Votre vote doit être posté avant
le 7 mai 1996***
(date de la poste)

Avant de remplir votre bulletin de vote, lisez attentivement les pages qui suivent. Les résultats seront publiés dans le bulletin n° 404 de juin 1996.

SOMMAIRE

- I - Modalités
- II - Rapport d'activité
- III - Compte rendu financier
- IV - Renouvellement partiel du Comité National
Déclarations de candidatures

I - MODALITÉS

Attention :

Conformément aux nouveaux statuts votés en octobre 1980, et au nouveau règlement intérieur, il s'agit de pourvoir, cette année, une partie des sièges académiques du Comité National. Ainsi :

Tous les adhérents votent sur le rapport d'activité et le compte rendu financier.

Seuls votent pour le Comité National les adhérents des Régionales d'Aix-Marseille, Bordeaux, Bourgogne, Bretagne Occidentale, Franche-Comté, Ile-de-France, Limoges, Rennes et Toulouse (Explications au paragraphe IV).

POUR VOTER

- 1 - **Prenez connaissance** du rapport d'activité, du compte rendu financier,
- **Remplissez** le bulletin de vote 1^{re} partie.
- 2 - Si vous appartenez à l'une des Régionales de la liste ci-dessus, lisez le paragraphe IV relatif au renouvellement du Comité, et la déclaration des candidats de votre Régionale.
- **Remplissez** le bulletin de vote 2^e partie.
- 3 - **Introduisez** votre bulletin de vote dans l'enveloppe bleue qui ne doit porter aucune mention manuscrite.
- 4 - **Introduisez** l'enveloppe bleue dans l'enveloppe bulle portant l'adresse de l'A.P.M.E.P. et la mention Vote.
- 5 - **Remplissez** le cadre prévu sur cette enveloppe bulle : votre Régionale, vos nom, prénom, adresse et signature.
- 6 - **Mettez** cette enveloppe bulle dans l'enveloppe T jointe (sauf pour les étrangers) et postez dès que possible : vous faciliterez le travail bien lourd du secrétariat.

Date limite d'envoi : 7 mai 1996

II - RAPPORT D'ACTIVITÉ 1995

Présenté par le Bureau national

Le rythme interne de notre Association ne correspond pas à celui de l'année scolaire : le Comité se renouvelle en juin, mais c'est début janvier que la nouvelle équipe doit jeter un regard en arrière sur l'action passée de l'Association et réfléchir sur les infléchissements à y apporter. Gage de continuité probablement...

Il y aurait beaucoup à dire de l'activité de l'A.P.M.E.P., de celle des adhérents qui, ici où là, animent des équipes locales, de celle des instances élues (Comité et Bureau). Nous n'avons retenu pour ce rapport d'activité que quelques thèmes majeurs parmi ceux qui ont été d'actualité durant l'année 1995.

Rappelons que ce texte est un RAPPORT D'ACTIVITÉ et non un document d'orientation. Il décrit quelle a été l'action de l'A.P.M.E.P. durant l'année 1995, et non les perspectives d'action de l'association. Certes, dans certains passages, ce rapport brosse une vue d'ensemble des problèmes posés, pour aider à la compréhension des actions entreprises. Mais ce n'est pas l'essentiel de son objet.

Le Comité national a examiné ce rapport, comme le prévoient les articles 7 et 9 des statuts, lors de sa séance du 4 février 1996 et l'a approuvé à l'unanimité.

PLAN

I. LA VIE DE L'ASSOCIATION

1. Le Comité et le Bureau
2. Les Commissions et les groupes de travail
3. Les Régionales
4. Les bulletins
5. Les publications
6. Le serveur
7. Les journées nationales

8. L'université d'été
9. Le séminaire
10. E.V.A.P.M.

II. ACTIONS EXTÉRIEURES

1. Relations avec l'institution
2. Relations avec les autres associations
3. Relations avec les fédérations de parents d'élèves
4. Relations avec les syndicats d'enseignants
5. Relations avec la presse
6. Enquêtes nationales auprès des enseignants de mathématiques
7. L'A.P.M.E.P. a participé

III. ENTRETIEN DU PATRIMOINE IMMOBILIER DE L'A.P.M.E.P.

I - LA VIE DE L'ASSOCIATION

1 - Le comité et le bureau :

L'A.P.M.E.P. est administrée par le *Comité national* qui comprend 56 membres, élus pour quatre ans, par correspondance, et renouvelé par quart tous les ans. Les Régionales y sont représentées de fait par 28 membres élus. Les membres sortants ne sont pas immédiatement rééligibles. En 1995, le *Comité national* a été réuni trois fois : les 28 et 29 janvier, les 24 et 25 juin, les 18 et 19 novembre.

Chaque année, en juin, le Comité national élit en son sein le *Président* et une équipe, présentée par lui, choisie parmi les membres du Comité. Cette équipe constitue le *Bureau national*. Celui-ci s'adjoint éventuellement des chargés de mission. Il est l'exécutif de l'association, il la représente dans toutes les démarches à faire et prend toute décision qu'il juge propre à son bon fonctionnement. Il soumet ses projets et rend compte des actions entreprises au Comité.

En 1995, le *Bureau national* s'est réuni les 28 et 29 janvier, 26 mars, 13 et 14 mai, 24 et 25 juin, 17 septembre, 30 octobre, 18 et 19 novembre. Les *Bureaux* des 16 et 17 décembre ont dû être reportés en janvier 1996 en raison de mouvements sociaux.

2 - Les Commissions et les groupes de travail :

Les *Commissions nationales* sont ouvertes à tous les adhérents, et particulièrement aux représentants des commissions régionales (quand celles-ci existent). Organisées par niveaux ou par thèmes, elles sont un lieu d'information et d'échange entre les adhérents intéressés, un lieu de réflexion sur les différents aspects de notre engagement en tant qu'association. Elles proposent au Bureau national et au Comité les résultats de cette réflexion et contribuent à définir les grandes orientations de l'association. Elles disposent d'un responsable qui peut être distinct du secrétaire national correspondant.

Les *Groupes de travail*, dont la création et la composition sont arrêtées par le Bureau, sur proposition des collègues intéressés, ont un

objectif précis et une durée de vie limitée dans le temps. La plupart des groupes élaborent des brochures ou proposent des articles pour le bulletin de l'association ; signalons particulièrement :

- *longueur, aire, volume* réalisés par le groupe après E.V.A.P.M. et diffusé dans les régionales ;
- *une approche des contenus d'enseignement par des problématiques pour le second cycle* publié dans le supplément au bulletin n° 401 de décembre 1995 par le groupe *Problématiques au lycée*.

Un groupe *Budget* a été créé en novembre, il est chargé de prévoir les implications financières des actions, en cours ou envisagées mais aussi de proposer un budget au Bureau et au Comité. Il est placé sous la responsabilité du président de l'A.P.M.E.P.

Les responsables des commissions et des groupes de travail ont été réunis le 14 mai.

3 - Les Régionales :

Les 26 *Régionales* constituent la structure de base, au niveau local, essentielle à la vie de l'association. Elles ont un rôle indispensable de relais entre les adhérents et les instances nationales. Chaque année le Bureau national réunit les *présidents des Régionales*. La réunion prévue le 16 décembre a dû être reportée au 20 janvier 1996 en raison de mouvements sociaux.

4 - Les bulletins :

Le traditionnel *Bulletin vert* est le support écrit de référence de l'A.P.M.E.P. C'est à travers lui que, bien souvent, tant de l'extérieur que de l'intérieur, notre association est perçue. C'est au sérieux de la commission des publications que l'A.P.M.E.P. doit être respectée dans les milieux scientifiques français et internationaux. Depuis quelque temps, une réflexion est engagée pour rendre le bulletin plus accessible à l'ensemble des collègues, *de la maternelle à l'université*, sans pour autant perdre en qualité, ni en prestige.

Le Bureau du 14 mai a décidé la publication, chaque année, d'un sixième numéro consacré aux *Journées nationales*, il fera le compte rendu des dernières et présentera les suivantes.

Nous avons fêté, cette année, la parution du numéro 400.
Ce bulletin est édité à Lyon sous la responsabilité de Jean BARBIER.
La commission du Bulletin est placée sous la responsabilité d'Elisabeth BUSSER.

Le B.G.V. assure la diffusion d'informations d'actualité nécessitant rapidité et souplesse d'exécution. Cette publication est bimestrielle, sous la responsabilité du Bureau national et du Président de l'A.P.M.E.P., c'est en quelque sorte un *bulletin de liaison* entre le Bureau et les adhérents.

Le B.G.V. est édité à Troyes sous la responsabilité de son rédacteur en chef : Nicole TOUSSAINT.

5 - Les publications :

Au cours de l'année 1995, l'A.P.M.E.P. a édité les brochures suivantes :

- *Fondements de l'évaluation en mathématiques*, 78 pages, 2000 exemplaires ;
- *Fichier EVARISTE*, format A4, 240 problèmes, 2000 exemplaires ;
- *Jeux 4*, 164 pages, 2500 exemplaires ;
- *Courbes mathématiques*, en coédition avec le Palais de la découverte, 168 pages, 2000 exemplaires.

Nous avons aussi réédité les brochures suivantes :

- *LP : métiers du tertiaire*, format A4, 140 pages, 200 exemplaires ;
- *E.V.A.P.M. 6/87*, format A4, 120 pages, 100 exemplaires ;
- *E.V.A.P.M. 2/91*, format A4, 192 pages, 200 exemplaires ;
- *Fragments de l'histoire des mathématiques*, tome 3, 160 pages, 1000 exemplaires ;
- *Jeux 2*, 192 pages, 1000 exemplaires ;
- *Jeux 1*, 184 pages et 14 ludofiches, 1000 exemplaires.

En 1996, nous envisageons d'éditer les brochures suivantes :

- *E.V.A.P.M. 1re (tome 2)* ;
- *Géométrie dans l'espace*.

6 - Le serveur :

Le *Serveur* télématique de l'A.P.M.E.P. est hébergé par le Rectorat de l'académie d'ORLÉANS-TOURS. Le code d'accès est **3614 APMEP**. Il permet à tous, sans abonnement, de poser des questions aux responsables de l'association, d'obtenir des réponses et des informations. Le service *Messagerie* propose à chaque adhérent une *boite à lettre*, avec accès codé, moyennant un abonnement de 50 francs par an. Les responsables de l'association disposent d'une boite à lettre gratuite.

7 - Les Journées nationales :

Organisées par la Régionale de GRENOBLE, elles ont eu lieu les samedi 28, dimanche 29 et lundi 30 octobre 1995 à l'université Joseph FOURIER à GRENOBLE et ont rassemblé environ 800 professeurs de mathématiques. Le thème était, cette année : *mathématiques, obstacle, tremplin ?*

Le schéma général a été :

- *trois conférences plénières* : P. NOUVEL (qui a accepté, au dernier moment, de remplacer D. LECOURT, professeur de philosophie et d'histoire des Sciences à Paris VII, empêché pour raison de santé), E. GHYS (Directeur de recherche au C.N.R.S., E.N.S. Lyon), J. DEMONGEOT (Docteur ès sciences mathématiques et agrégé de médecine) ;
- *deux conférences en parallèle* : C. LABORDE (professeur en didactique des mathématiques), J. P. PETIT (Astrophysicien, directeur de recherche au C.N.R.S.) ;
- *un vaste choix d'ateliers* classés en 6 catégories : actualité de l'enseignement, contenus d'enseignement, didactique, informatique, culture mathématique et scientifique, mathématiques à l'étranger.

Les prochaines Journées nationales, organisées par la régionale de TOULOUSE, auront lieu à ALBI les 25, 26 et 27 octobre 1996 à l'école des Mines, au centre universitaire et dans les lycées de la ville. Le thème choisi est : *Les mathématiques dans tous les sens*.

8 - L'université d'été :

Une université d'été proposée par l'A.P.M.E.P. a été retenue par le Ministère de l'Education Nationale. Elle a eu lieu au lycée international de VALBONNE du 10 au 14 juillet. Les soixante-cinq participants ont travaillé sur *méthodologie d'analyse de systèmes d'observation action et d'évaluation de l'enseignement des mathématiques ; leurs retombées sur l'enseignement.*

Le schéma général a été :

- des conférences : M^{me} PERETTI (DEP-MEN), R. DOUADY (A.D.I.R.E.M.), A. HUGON (I.G.), Y. OLIVIER (I.P.R.), D. FOXMAN, A. BODIN, R. GRAS, M. BAILLEUL ;
- des témoignages : J. FROMENTIN, N. TOUSSAINT, M. J. HOUSSIN ;
- des ateliers ;
- un débat, chaque soir, sur le thème de la journée.

Les ACTES de cette université d'été sont en préparation.

9 - Le séminaire :

Le Séminaire annuel est un lieu de rencontre privilégié pour les divers responsables de l'A.P.M.E.P., cette année il en réunissait 52. Il a eu lieu les 13 et 14 mai au F.I.A.P. à PARIS. Le thème était : *Finalités, pour l'A.P.M.E.P., de l'enseignement au collège dans le cadre général de l'enseignement obligatoire.*

- les conférences ont été faites par : M. DE COINTET (I.P.R.) et J. Cl. DUPERRET (IREM) ;
- les ateliers ont été animés par : C. JEANBRAU, N. TOUSSAINT, J. FROMENTIN et C. BRUNET ;
- la synthèse des ateliers a été réalisée sous la direction de R. GRAS.

10 - E.V.A.P.M. :

Le Comité d'orientation d'E.V.A.P.M. a été mis en place le 31 mars. Ce Comité, placé sous la responsabilité de C. ZEHREN, comprend 21 membres dont 14 de l'association ainsi que des représentants : de l'A.D.I.R.E.M., du C.N.D.P., de la D.E.P., de la D.L.C., du G.T.D. et de l'I.G. de mathématiques et de l'I.N.R.P.

E.V.A.P.M.-LP 95 : cette évaluation des programmes de mathématiques de BEP est la première de ce type, elle a porté sur 100 lycées professionnels environ. Les analyses et la préparation de la brochure de synthèse sont en cours.

II - ACTIONS EXTÉRIEURES

1 - Relations avec l'institution :

Avec le *Ministère de l'Education Nationale* :

- Interventions concernant l'horaire de mathématiques en 6° et 5° d'une part, l'épreuve de mathématiques de la session de juin du bac S d'autre part.
- Invitation à la séance d'ouverture des Journées nationales de GRENOBLE.

Avec le *Ministère de l'Agriculture et de la Pêche* :

- Interventions relatives à la rénovation, en cours, des programmes de mathématiques : bac professionnel, B.T.S.A.,...

Avec la *D.L.C. (Direction des Lycées et Collèges)* :

- Différentes interventions concernant :
 - l'expérimentation, l'horaire et les programmes de mathématiques de 6° ;
 - l'organisation et les programmes pour le cycle 5°/4° ;
 - l'enseignement scientifique en 1° et terminales L et ES ;
 - le contenu de la spécialité mathématique en terminale S ;
 - le rôle et le poids de la spécialité dans l'épreuve de l'oral de rattrapage du bac ;
 - le nombre de professeurs de mathématiques intervenant auprès des mêmes élèves ;
 - la notation pour les élèves qui ont choisi la spécialité mathématique ;
 - l'épreuve de mathématiques à la session de juin du bac S ;

- la présentation et l'utilisation du livret scolaire au bac ;
- la réforme et le recrutement dans les classes préparatoires aux grandes écoles (présence temporaire d'un représentant de l'A.P.M.E.P. au groupe de travail chargé des programmes) ;
- le recrutement, la formation initiale et continue des professeurs de mathématiques ;
- demande d'une heure de travaux dirigés dans toutes les classes de 1^o et de Terminales.
- Invitation du Directeur des Lycées et Collèges à la séance d'ouverture des Journées de Grenoble.
- La D.L.C. est représentée au *comité d'orientation* d'E.V.A.P.M.

Avec l'inspection Générale de mathématiques :

- Différentes interventions concernant :
 - l'horaire et les programmes de mathématiques de 6^o ;
 - l'organisation et les programmes pour le cycle 5^o/4^o ;
 - le Brevet des collèges ;
 - l'enseignement scientifique en 1^o et terminales L et ES ;
 - le contenu de la spécialité mathématique en terminale S ;
 - le rôle et le poids de la spécialité dans l'épreuve de l'oral de rattrapage du bac ;
 - le nombre de professeurs de mathématiques intervenant auprès des mêmes élèves ;
 - la notation pour les élèves qui ont choisi la spécialité mathématique ;
 - l'épreuve de mathématiques à la session de juin du bac S ;
 - la réforme et le recrutement dans les classes préparatoires aux grandes écoles (présence temporaire d'un représentant de l'A.P.M.E.P. au groupe de travail chargé des programmes) ;
 - le recrutement, la formation initiale et continue des professeurs de mathématiques ;
 - demande d'une heure de travaux dirigés dans toutes les classes de 1^o et de Terminales.
- Invitation du Doyen de l'inspection Générale de mathématiques à la séance d'ouverture des Journées de Grenoble, et à la réception donnée à l'occasion de la venue en France des collègues russes.
- L'Inspection Générale de mathématiques est représentée au *comité d'orientation* d'E.V.A.P.M.

Avec le *G.T.D. (groupe de travail disciplinaire) de mathématiques* :

- Interventions concernant :
 - les programmes de mathématiques de 6°, du bac professionnel, des C.P.G.E. ;
 - les propositions de l'A.P.M.E.P. au G.T.D., ou son information sur les travaux en cours.
- Invitation des deux Présidents du G.T.D. à la séance d'ouverture des Journées nationales de Grenoble.
- Le G.T.D. est représentée au *comité d'orientation* d'E.V.A.P.M.

Avec la *D.E.P. (Direction de l'Evaluation et de la Prospective)* :

- Participation de membres de l'A.P.M.E.P. à la conception des tests d'évaluation de mathématiques de début 6° et 2°.
- La D.E.P. est représentée au *comité d'orientation* d'E.V.A.P.M.
- Invitation du Directeur de la D.E.P. à la séance d'ouverture des Journées nationales de Grenoble.

Avec l'*I.N.R.P. (Institut National de Recherche Pédagogique)* :

- Préparation d'une banque de données sur CD-ROM et sur INTERNET concernant les publications relatives à l'enseignement et à la didactique des mathématiques.
- L'I.N.R.P. est représentée au *comité d'orientation* d'E.V.A.P.M.
- Un contingent d'heures est donné par l'I.N.R.P. pour la réalisation des actions communes.
- Invitation du Directeur de l'I.N.R.P. à la séance d'ouverture des Journées nationales de Grenoble.

Avec le *C.N.D.P. (Centre National de Documentation Pédagogique)* :

- Préparation d'une banque de données de documents mathématiques.
- Invitation du Directeur du C.N.D.P. à la séance d'ouverture des Journées nationales de Grenoble.
- le C.N.D.P. est représentée au *comité d'orientation* d'E.V.A.P.M.

Avec l'*A.D.I.R.E.M. (Assemblée des Directeurs d'I.R.E.M.)*

L'A.P.M.E.P. participe aux travaux de l'A.D.I.R.E.M., œuvre pour le maintien des I.R.E.M. et soutien leur action au service des enseignants de mathématiques. L'A.P.M.E.P. collabore avec l'A.D.I.R.E.M. pour conduire en liaison avec l'I.N.R.P. un travail relatif aux banques de données sur CD-Rom et Internet.

Au niveau régional :

Des Régionales A.P.M.E.P. collaborent :

- avec leurs I.R.E.M. (par exemple pour les rallyes mathématiques) ;
- avec les M.A.F.P.E.N. (inscription des Journées nationales ou régionales au P.A.F., actions de formation,...) ;
- avec les I.U.F.M. ;
- avec les Inspecteurs Pédagogiques Régionaux (intervention concernant le Brevet des collèges,...).

On ne peut que souligner l'importance de telles relations.

2 - Relations avec les autres associations :

L'A.P.M.E.P. informe des positions qu'elle adopte et invite à la séance d'ouverture de ses journées nationales les associations avec lesquelles elle entretient des relations suivies, en particulier, sur le plan français : la S.M.F., la S.M.A.I., la C.F.E.M., l'U.P.S., l'U.P.A., l'A.P.B.G., l'U.D.P., l'A.R.D.M., l'A.F.E.F., l'A.P.S.E.S., l'E.P.I., sur le plan international : la S.P.B.Mef, la P.A.Y.M., et l'Association Romande de mathématiques.

- L'U.D.P., l'A.P.B.G. et l'A.P.M.E.P. ont été consultées conjointement par la D.L.C. pour repenser l'enseignement scientifique en 1^o et terminales L et ES.
- L'A.P.M.E.P. a été représentée aux congrès de la S.P.B.Mef et de l'U.D.P.
- L'A.P.M.E.P. est représentée statutairement à *Math à venir*. Elle l'est aussi à la C.F.E.M., au sein de laquelle elle contribue à organiser la participation de la délégation française au Congrès I.C.M.E. 8 de Séville de juillet 1996.

- *Coopération avec la P.A.Y.M. :*

La coopération avec la P.A.Y.M. (association russe des professeurs de mathématiques) est née pendant l'été 1991. Elle s'est concrétisée à partir de 1993 par des échanges de professeurs avec le soutien moral et financier du service culturel du Ministère français des Affaires Etrangères.

Cette année, du 18 mars au 2 avril, 19 professeurs russes ont été accueillis par 19 de leurs collègues français. Nous regrettons vivement qu'il n'ait pas été possible de faire financer le voyage de retour des

Français en Russie. Les Français qui y étaient allés à l'automne 94 ont touché leur indemnité fin décembre 95.

L'A.P.M.E.P. a été représentée au congrès de la P.A.Y.M. qui a eu lieu à PENZA du 22 septembre au 1^{er} octobre.

3 - Relations avec les fédérations de parents d'élèves :

L'A.P.M.E.P. informe des positions qu'elle adopte et invite à la séance d'ouverture de ses Journées nationales les fédérations de parents d'élèves F.C.P.E. et P.E.E.P. Une rencontre avec la P.E.E.P. a eu lieu en mars et avec la F.C.P.E. en novembre.

4 - Relations avec les syndicats d'enseignants :

L'A.P.M.E.P. informe des positions qu'elle adopte et invite à la séance d'ouverture de ses Journées nationales les principaux syndicats d'enseignants.

5 - Relations avec la presse :

L'A.P.M.E.P. informe des positions qu'elle adopte et invite à la séance d'ouverture de ses Journées nationales les principaux organismes de presse locaux et nationaux.

6 - Enquêtes nationales auprès des enseignants de mathématiques :

L'A.P.M.E.P. a sollicité à plusieurs reprises les enseignants de mathématiques concernés pour : l'évaluation des programmes de B.E.P., la collecte et l'analyse de sujets d'examens et enfin des enquêtes sur l'enseignement scientifique en L et ES, les collèges expérimentaux, les collèges à la rentrée 95.

7 - L'A.P.M.E.P. a participé :

- A l'automne, à une journée organisée par le G.I.D.E.C. (Groupement d'Information Des Editeurs Classiques) à l'institut du Monde Arabe. La participation à cette manifestation permet de rencontrer de nombreux collègues et de faire connaître l'association et ses publications.
- Au comité d'organisation des entretiens de la Villette, lesquels auront lieu les 28, 29 et 30 mars 96 sur le thème : *LA MESURE*. L'A.P.M.E.P. y animera un atelier.

III - ENTRETIEN DU PATRIMOINE IMMOBILIER DE L'A.P.M.E.P.

L'A.P.M.E.P. est propriétaire de son siège social situé 26, rue Duméril, PARIS XIII. Le Comité national de novembre a mandaté le bureau pour organiser les travaux nécessaires à l'entretien et à la rénovation de ce local pour un montant maximum de 250 000 francs.

Le B.G.V. et le Bulletin publient régulièrement les comptes rendus des activités de l'A.P.M.E.P., on peut donc s'y reporter.

Le Bureau et le Comité de l'A.P.M.E.P. sont conscients des exigences de l'enseignement des mathématiques à tous les niveaux et des multiples difficultés que rencontrent les collègues. Ils ont pour souci permanent de promouvoir un enseignement des mathématiques équilibré et performant pour tous mais aussi de faire en sorte que les futurs scientifiques de notre pays puissent recevoir un enseignement de mathématiques de haut niveau.

Liste des sigles utilisés

A.F.E.F.	Association Française des Enseignants de Français
A.P.B.G.	Association des Professeurs de Biologie et Géologie
A.P.S.E.S.	Association des Professeurs de Sciences Economiques et Sociales
A.R.D.M.	Association de Recherche en Didactique des Mathématiques
C.F.E.M.	Comité Français pour l'Enseignement des Mathématiques
E.P.I.	Enseignement Public et Informatique
F.C.P.E.	Fédération des Conseils de Parents d'Elèves de l'enseignement public
P.A.Y.M.	Association Russe des Professeurs de Mathématiques
P.E.E.P.	Fédération des Parents d'Elèves de l'Ecole Publique
S.B.P.M.ef	Société Belge des Professeurs de Mathématiques d'expression française
S.M.A.I.	Société de Mathématiques Appliquées et Industrielles
S.M.F.	Société Mathématique de France
U.D.P.	Union des Physiciens
U.P.A.	Union des Professeurs des classes préparatoires Agronomiques
U.P.S.	Union des Professeurs de Spéciale

III - RAPPORT FINANCIER 1995

RECETTES	1993	1994	1995
I. Cotisations et abonnements	2 162 830,67	2 086 438,13	2 162 360,61
II. Publicité	46 940,00	100 970,00	56 390,00
III. Ventes de brochures	529 264,33	401 078,18	226 330,45
IV. Produits financiers			
• Intérêts du livret A (C.N.E.)	18 810,00	19 656,45	20 540,99
• Produits nets (cessions de SICAV)	—	105 939,34	122 738,33
• Reprise provision (SICAV Thésora)	—	—	36 644,14
V. Prestations de service			
• Abonnements au serveur sur 36 14	6 886,71	3 372,80	1 314,10
• Serveur 36 15	525,00	2 475,00	—
• C.N.D.P., convention D.E.P.	60 000,00	—	12 647,56
• Frais d'envoi	16 635,70	23 304,00	15 590,00
• Remboursements abonnements belges	—	2 664,62	3 000,00
• Prestations CFEDC	—	—	256,00
VI. Souscription à "E.V.A.P.M."	163 516,29	—	21 892,09
VII. Produits exceptionnels	150 410,03		
• Subvention Journées Nationales	—	5 000,00	—
• Ristournes non versées	—	18 634,00	4 862,00
• Autres produits exceptionnels	—	21 332,84	14 022,87
	3 155 818,73	2 790 865,36	2 693 598,14

DÉPENSES	1993	1994	1995
I. Ristournes Régionales	148 830,00	124 608,00	125 334,00
II. Publications			
5 Bulletins	302 190,00	273 450,00	317 644,00
5 B.G.V. (6 en 1994)	87 000,00	126 587,99	101 873,40
Nouvelles brochures	187 779,00	167 430,00	158 002,00
Réédition de brochures	52 224,00	40 150,00	121 110,08
III. Vie de l'Association			
1. Frais de fonctionnement			
• Impressions diverses : appels de cotisation ; bulletins de vote, bulletins d'adhésion,...	—	49 066,07	40 316,37
• Charges administratives : papiers à lettres, enveloppes,...	93 505,92	56 558,70	39 005,17
• Locaux : charges, chauffage, éclairage, téléphone, assurances, impôts,...	—	171 210,51	195 390,17
• Location : machine à affranchir, photocopieuse, salles de réunions	—	37 187,64	36 709,41
• Maintenance du matériel	240 920,97	20 945,46	22 327,66
2. Traitements des employés, cotisations et charges sociales	379 035,28	341 670,33	395 392,20
3. Personnels extérieurs : honoraires	22 000,00	25 000,00	27 325,00
4. Dons et libéralités et cadeaux	370,00	2 768,60	1 546,04
5. Remboursement de frais : Bureau, Comité, Commissions, Séminaire, timbres, téléphone et frais divers des responsables de l'Association	490 294,79	526 627,55	487 400,05
IV. Frais de port et de routage (bulletins, B.G.V., brochures, vote, appels de cotisations, circulaires)	180 352,40	181 312,39	146 688,52
V. Frais E.V.A.P.M.	181 305,10	25 920,00	40 328,17
VI. Charges exceptionnelles			
1. Subvention et publicité	277,24	30 000,00	20 000,00
2. Reversement abonnements jumelés	41 262,48	29 818,00	34 700,66
3. Serveur	—	—	5 000,00
4. Dotations aux amortissements	112 710,99	98 099,79	79 130,97
• Cessions immobilisations	—	1 676,84	2 980,68
• Dotations pour dépréciation SICAV	—	36 644,14	—
5. Frais divers	—	11 101,15	6 100,26
VII. Variation du stock	50 680,00	51 064,00	- 91 045,00
	2 570 738,17	2 428 897,16	2 313 259,81

BILAN AU 31/12/95

ACTIF	Exercice 31.12.1995		Exercice 31.12.1994		PASSIF	Exercice 31.12.1995	Exercice 31.12.1994	
	Valeur brute	Amort. prov.	Valeur nette	Valeur nette		CAPITAUX PROPRES ET RESERVES	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	SITUATION NETTE
	110 235,27	103 811,06	6 424,21	11 940,56				
ACTIF IMMOBILISÉ								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
Concessions, brevets, licences	110 235,27	103 811,06	6 424,21	11 940,56	Réserves	3 779 086,25	3 417 118,05	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
Constructions	750 000,00	185 128,77	564 871,23	579 871,23				
Autres immobilisations corporelles	392 022,35	274 051,65	117 970,70	127 069,61				
	1 142 022,35	459 180,42	682 841,93	706 940,84		385 329,33	361 968,20	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES								
Autres titres immobilisés	9 500,00		9 500,00	9 500,00				
Autres immobilisations financières	500,00		500,00	500,00				
	10 000,00		10 000,00	10 000,00		4 164 415,58	3 779 086,25	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ			699 266,14	728 881,40		4 164 415,58	3 779 086,25	
ACTIF CIRCULANT								
Matières ou marchandises	758 267,00		758 267,00	667 222,00				
Créances clients et cpes rattachés	238 370,87		238 370,87	439 765,35		133 190,94	93 349,07	
Autres créances d'exploitation	56 694,49		56 694,49	26 172,04		74 645,66	50 269,00	
Créances diverses	24 899,93		24 899,93	5 979,50		228 788,60	178 206,62	
Valeurs mobilières de placement	2 664 658,57		2 664 658,57	2 606 078,03		436 625,20	321 824,69	
DISPONIBILITÉS								
Banque - CCP - autres	878 734,13		878 734,13	785 513,33		813 945,81	1 203 035,37	
Caisse	127,45		127,45	816,16				
Charges constatées d'avance	93 968,01		93 968,01	45 518,50				
	3 957 453,45		3 957 453,45	3 909 842,91				
			4 715 720,45	4 577 064,91		1 250 571,01	1 526 860,06	
TOTAL ACTIF CIRCULANT			5 414 986,59	5 305 946,31		5 414 986,59	5 305 946,31	
TOTAL DU BILAN								

COMMENTAIRES

Depuis 1989, tous les résultats sont donnés en **hors taxes**.

Rappel : depuis 1992, nous avons décidé de respecter les règles de comptabilité pour la présentation du bilan. Ainsi toutes les sommes correspondent à l'année comptable 1995.

Depuis le rapport de 1994 :

- en plus du rapport financier, vous trouverez le bilan au 31/12/95 afin de vous donner une idée plus précise de la situation financière de l'Association,
- de nouvelles rubriques dans le rapport financier.

Côté Recettes :

I. Cotisations et abonnements

Ce montant correspond aux cotisations et abonnements de l'année 1995 qui est le chiffre d'affaires "comptable". En effet, fin 95 les cotisations perçues sont celles de 96 et non celle de l'année 1995.

II. Publicité

Cela correspond aux publicités parues dans les bulletins de 1995. Le montant est en forte baisse. Le Bureau étudie une stratégie plus "agressive" pour faire remonter le nombre de publicité en 1996.

III. Ventes de brochures

Depuis 1994, il n'y a plus qu'une seule valeur correspondant à la fois aux brochures commandées en même temps que le paiement des cotisations et aux brochures vendues par correspondance.

Ce montant est en forte baisse. Ceci s'explique par un manque de nouvelles brochures. Les nouvelles brochures sont parues en fin d'année et les ventes sont alors remontées de façon notable. Cela devrait se constater dans le rapport financier 1996.

IV - Produits financiers

Nous plaçons notre argent en SICAV à la poste. En tant qu'association, nous ne sommes pas assujettis à l'impôt sur les plus-values réalisées lors des ventes.

Mouvements en 1995 :

- *achat de 13 SICAV Poste gestion pour un montant de 520 910,26 F
- *vente de 14 SICAV Poste gestion pour un montant de 583 127,93 F
- *aucun mouvement sur les SICAV Thésora
- *vente des 17 SICAV association pour un montant de 38 688,26 F.

En ce qui concerne les SICAV vendues la différence entre leur prix de cession et leur prix d'achat a généré une plus value de 122 738,33 F.

Contrairement à l'année dernière, le rendement des SICAV Thésora a été très bon cette année (+ 13,34 %) ; celui des SICAV Poste-Gestion est dans la moyenne (+ 6,19 %). Nous avons vendu cette année le reliquat des SICAV Association encore en notre possession.

La reprise de provision des SICAV Thésora correspond à la perte subie en 1994 (voir rapport financier 1994).

V - Prestations de service

Les recettes dues au serveur correspondent aux abonnements à la messagerie sur le 3614.

Il n'y a plus de recettes "serveur 36 15" car ce service a été supprimé dans le courant de l'année 1994.

La D.E.P. (Direction de l'Evaluation et de la Prospective), service dépendant du ministère de l'Education Nationale, nous a versé cette année 12 647,56 F correspondant à la vente des tests E.V.A.P.M. 4/3.

Les frais d'envoi correspondent aux frais de port (150 F pour les étrangers).

Les prestations C.F.E.D.C. (Centre Français d'Exploitation du Droit de Copie) correspondent à un paiement de droits pour des reproductions de documents A.P.M.E.P.

Certains collègues français s'abonnent par notre intermédiaire à l'Association belge des professeurs de mathématiques de langue française, et vice versa. Chaque année nous faisons le bilan et l'association qui a le plus encaissé reverse sa part à l'autre.

VI - Souscription à "E.V.A.P.M."

Cette année, ce sont les tests passés en lycées professionnels.

VII - Produits exceptionnels

Pas de reversement cette année à la suite des Journées Nationales de Grenoble.

Les ristournes non versées calculées à partir des cotisations 1994 sont remises à la disposition de la trésorerie nationale. (voir côté dépenses, § I).

Les autres produits exceptionnels correspondent à des différences de versement sur certaines factures ou cotisations et à des régularisations de factures antérieures à 1995.

CÔTÉ DÉPENSES :

I - Ristournes aux Régionales

La ristourne aux Régionales comprend un "quota de brochures" et une somme versée après l'envoi durant l'année 1995 des comptes rendus financier et d'activité de la Régionale ainsi que l'état de son stock de brochures.

Le montant de ces deux ristournes est voté, chaque année, au Comité de juin (en 91 : 22 F en "liquide" et 15 F en "brochures" ; en 92 : 22 F et 17 F ; en 93 : 22 F et 17 F ; en 94 : 22 F et 17 F ; en 95 : 22 F et 20 F).

En 1995, seuls 119 746 F (sur 124 608 F) ont été versés aux Régionales. Les Régionales de Guadeloupe et de Lille n'ont pas touché leur ristourne en "liquide" car elles n'ont pas envoyé les comptes rendus nécessaires.

Les sommes non versées aux Régionales (4 862 F, cette année) restent à la disposition du National (voir côté recettes, § VII).

La somme indiquée (125 334 F) correspond à ce qui sera susceptible d'être versé aux Régionales en 1996. Cette somme est calculée à partir des adhérents 1995, elle doit donc figurer dans le rapport financier 95 (voir préambule).

II - Publications

Les frais d'impression du bulletin vert sont en hausse. Deux raisons : l'augmentation du prix du papier et un tiré à part de 3 000 exemplaires en décembre sur les "problématiques second cycle".

Les frais d'impression du B.G.V. sont en baisse puisque nous n'en avons édité que 5 cette année au lieu de 6 en 1994.

Bulletin n°397 : 7500 exemplaires, 128 pages, 58 870 F ; n°398 : 7000 exemplaires, 132 pages, 56 160 F ; n°399 : 7000 exemplaires, 128 pages, 55 614 F ; n°400 : 7000 exemplaires, 136 pages, 61 180 F ; n°401 : 7000 exemplaires, 132 pages, 61 920 F ; tiré à part "problématiques" : 10 100 exemplaires, 32 pages, 23 900 F

B.G.V. n°61 : 7 000 exemplaires, 12 pages, 18 820 F ; n°62 : 7 000 exemplaires, 8 pages, 18 820 F ; n°63 : 7 000 exemplaires, 16 pages, 18 820 F ; n°64 : 7 000 exemplaires, 8 pages, 18 820 F ; n°65/66 : 7 000 exemplaires, 20 pages, 26 593,40 F.

Nouvelles brochures : il y en a eu 4 en 95.

Fondements de l'évaluation en mathématiques, 78 pages, 2 000 exemplaires, 32 700 F ; Fichier Evariste, format A4, 240 problèmes, 2 000 exemplaires, 51 792 F ; Jeux 4, 164 pages, 2 500 exemplaires, 49 030 F, Courbes mathématiques, en coédition avec le Palais de la Découverte, 168 pages, 2 000 exemplaires, 24 480 F.

Nous avons réédité 6 brochures en 95.

LP : métiers du tertiaire, format A4, 140 pages, 200 exemplaires, 9 331,37 F ; E.V.A.P.M. 6/87, format A4, 120 pages, 100 exemplaires, 3 838,86 F ; E.V.A.P.M. 2/91, format A4, 192 pages, 200 exemplaires, 9 573,46 F ; divers documents E.V.A.P.M. pour 7 456,38 F ; Histoire

des mathématiques, tome 3, 160 pages, 1 000 exemplaires, 21 800 F ; Jeux 2, 192 pages, 1 000 exemplaires, 26 920 F ; Jeux 1, 184 pages et 14 ludofiches, 1 000 exemplaires, 42 190,01 F.

De plus, comme tous les ans, il y a la brochure "Vote 95" : 5500 exemplaires, 17 910 F.

III - Vie de l'Association

1) Frais de fonctionnement

Cette rubrique est celle qui a le plus subi de modifications en 1994 afin de mieux mettre en évidence les différents types de dépenses.

Le total des deux premières sommes est à comparer avec la première somme de 1993, les trois dernières avec la dernière de 1993.

Ces frais sont en augmentation par rapport à ceux de 1994. Ceci est dû à l'augmentation du prix du papier, à l'utilisation d'enveloppes T pour l'envoi des retours de cotisations et aux augmentations chez les fournisseurs. De plus, pour un meilleur fonctionnement du Bureau, plusieurs lignes téléphoniques chez des collègues sont payées directement par l'association.

2) Traitements des employés

L'augmentation est due en grande partie par la diminution en 1994 des salaires du fait du congé de maternité d'une de nos secrétaires. En effet, la Sécurité Sociale nous a versé en 1994 environ 40 000 F à titre d'indemnités pour congé de maternité.

Nous employons à Paris deux secrétaires à plein temps et une femme de ménage (5 h par semaine). Nous employons en plus une secrétaire à mi-temps à Besançon en rapport avec les tests E.V.A.P.M.

3) Personnels extérieurs

Il s'agit de la société de comptabilité qui supervise le travail de la secrétaire comptable et du remboursement de la carte orange à l'objeteur de conscience parisien.

Par contre, les honoraires versés à l'architecte pour l'étude des travaux au local (13 728,76 F), à valoir sur le prix global des travaux, sont à considérer comme un amortissement et non comme une charge. Ils ne figurent donc pas à ce niveau.

4) Dons et libéralités

C'est ce que nous versons à des stagiaires ou comme pourboire.

5) Remboursement de frais

Ils sont en baisse puisqu'une partie de ces frais sont pris directement en charge par l'association (voir & 1).

IV - Frais de port et de routage

Frais de routage du bulletin vert :

n°397 : 16 686,11 F ; n°398 : 12 797,90 F ; n°399 : 12 762,18 F ;
n°400 : 11 228,35 F ; n°401 : 19 189,28 F.

Frais de routage du B.G.V. :

n°61 : 4 672,44 F ; n°62 : 3 847,47 F ; n°63 : 4 261,82 F ; n°64 :
4 110,39 F ; n°64/65 : 3 646,90 F.

Pour le bulletin vert, nous avons dû changer de routeur à compter du n° 398 ; le port comprend la manutention et les frais postaux. Tandis que pour le B.G.V., les frais de port comprennent seulement les frais postaux ; les frais de manutention sont inclus dans les frais d'impression.

V. Frais E.V.A.P.M.

Ils correspondent à des frais de stockage et d'affranchissements des brochures et des tests. Depuis novembre 1994, les brochures sont conservées dans le grenier d'un collègue.

Les frais d'impression des tests E.V.A.P.M. LP s'élèvent à 27 041,87 F pour 500 exemplaires et les autres frais relatifs à ces tests à 2 807 F (voir côté recettes § VI).

VI - Charges exceptionnelles

1) Subvention et publicité

Il s'agit du versement de 5 000 F à la Régionale de Grenoble pour l'augmentation du fonds de roulement (voir rapport d'activité 1994). Ce fond de roulement (55 000 F) est destiné à faciliter (financièrement) l'organisation des Journées nationales.

Une subvention de 10 000 F a aidé un collègue pour son équipement en matériels informatiques.

Nous avons versé aussi une subvention d'un montant de 5 000 F pour le congrès I.C.M.E. 8 de Séville 1996. Le montant total de la subvention est de 10 000 F. Ce montant est versé en deux fois : une première moitié l'année précédent le congrès et l'autre moitié l'année du congrès (voir rapport financier 1996).

2) Reversement abonnements jumelés

Cela correspond à ce que nous reversons aux quatre associations pour lesquelles des abonnements jumelés sont proposés.

3) Serveur

Il s'agit de la redevance que nous versons au rectorat d'Orléans-Tours qui héberge le serveur de l'association.

4) Dotations aux amortissements

C'est la diminution sur l'ensemble des investissements en immobilisations (amortissements sur la construction, le mobilier, l'agencement, le matériel informatique,...).

5) Frais divers

Cela correspond à des différences de versement sur certaines factures ou cotisations, à des créances irrécouvrables (certains établissements malgré une commande passée en bonne et due forme refusent ensuite de payer la facture) et des frais bancaires (pour toucher les chèques venant de banques étrangères, la Banque de France, et parfois la banque étrangère, prélèvent une taxe).

VII - Variation du stock

Variation du stock = valeur du stock final (au 31/12/95) - valeur du stock initial (au 1/01/95)

Plusieurs brochures ayant été éditées en fin d'année il y a eu une augmentation du stock. La règle comptable prévoit de soustraire du montant des charges cette variation.

Remarque : En 1995, le Ministère de l'Education Nationale nous a versé 44 500 F pour rembourser la solde versée aux objecteurs de conscience mis à la disposition de l'Association. Pour l'exercice 1995, les indemnités versées aux objecteurs de conscience travaillant au local s'élèvent à 28 687,50 F. Ces sommes n'ont pas à figurer dans le rapport financier, mais interviennent bien sûr dans le bilan. De plus, l'Association a payé à l'objecteur de Paris sa carte orange, somme qui n'est pas remboursée par le Ministère de l'Education Nationale (voir côté dépenses § III 3).

Conformément aux articles 7 et 9 des statuts de l'Association, ce rapport a été présenté au Comité le 4 février 1996.

*Régis GOIFFON
et Françoise MAGNA*

IV. RENOUVELLEMENT PARTIEL DU COMITÉ NATIONAL

Conformément aux statuts votés en octobre 1980 (Voir Bulletin Vert n° 326 de décembre 1980), les Régionales sont représentées au Comité National ; l'objectif, rappelons-le, est de renforcer la liaison entre les adhérents, et de mieux faire participer les Régionales à la vie de l'Association.

Voici la liste des régionales qui ont, cette année, à émettre un vote pour un(des) siège(s) académique(s) au Comité National : Aix-Marseille, Bordeaux, Bourgogne, Bretagne Occidentale, Franche-Comté, Ile-de-France, Limoges, Rennes et Toulouse.

La Régionale Ile-de-France qui aurait dû présenter 2 binômes conformément aux statuts (article 3 du règlement intérieur) n'a pu en présenter qu'un seul.

Les Régionales suivantes n'ont pas présenté de candidats au Comité National : Basse-Normandie, Lille, Montpellier, Nantes, Orléans-Tours, Picardie.

Attention : seuls ont à voter pour un siège académique les adhérents des Régionales concernées. Un adhérent ne vote que pour le siège académique relatif à sa Régionale.

Est adhérent d'une Régionale, tout collègue qui enseigne dans un établissement dépendant géographiquement de cette Régionale, ou qui habite dans un des départements correspondants à cette Régionale.

Les élections se déroulent par correspondance, conformément à l'article 11 du règlement intérieur.

DECLARATIONS DE CANDIDATURE

Les candidats aux sièges académiques se font par binôme : le titulaire et un suppléant qui peut le remplacer pour toute séance du Comité National en cas d'empêchement occasionnel ou définitif.

RÉGIONALE D'AIX-MARSEILLE

Gérard COPPIN
Collège Grande Bastide
Marseille

suppléant : Catherine DUFOSSE
Lycée Marseilleveyre
Marseille

La régionale d'AIX-MARSEILLE organise les journées nationales 1997. Son président André BONNET et Roland CHIAVASSA, fortement impliqués dans cette préparation et représentants sortants au National ne sont pas rééligibles.

Membres du Comité Régional, nous souhaitons, par notre candidature au Comité National,

- poursuivre les objectifs développés par l'équipe précédente
- maintenir dans ces années 1996-1997 un contact étroit entre notre Régionale et le Comité National pour la réussite des journées nationales
- diffuser largement les décisions, textes, des instances nationales
- faire remonter au Comité National les prises de position de la Régionale
- permettre, de par notre enseignement, l'un en collège, l'autre en lycée, un échange fructueux sur l'évolution des programmes et leur application dans les premiers et seconds cycles des LYCÉES et COLLÈGES.

RÉGIONALE DE BORDEAUX

Jacqueline GRILLET
Collège Bon-Encontre

suppléante : Françoise BASTIAT
Collège Arcachon

Enseignante depuis une vingtaine d'années dans un collège en zone rurale, et consciente du rôle de notre association, je suis prête à assurer de mon mieux la liaison entre la Régionale de Bordeaux et l'A.P.M.E.P. Nationale.

Déjà membre de la commission premier cycle, je pense que je peux m'investir davantage, compte tenu de l'avenir des mathématiques en collège qui me paraît de plus en plus menacé.

L'horaire ne cesse de diminuer ; or quatre heures hebdomadaires me paraissent le minimum pour traiter un programme qui doit demeurer conséquent, et pour atteindre les objectifs que se fixe notre enseignement. De plus, cet horaire devrait être le même dans tous les établissements .

Par ailleurs, la diversité de nos élèves rend notre enseignement de plus en plus difficile.

Autant de sujets qui me préoccupent.

C'est pour cela que je souhaite apporter ma contribution à l'action de l'A.P.M.E.P..

RÉGIONALE DE BOURGOGNE

François MARCHIVIE

suppléant : Frédéric METIN

Après un long mandat de Directeur d'I.R.E.M., et malgré toutes les responsabilités que j'assume encore (préparation au C.A.P.E.S. en particulier), je profite d'une certaine liberté (!) pour me proposer de représenter la Bourgogne au Comité National de l'A.P.M.E.P. (la première fois depuis plus de trente ans d'adhésion...).

Frédéric METIN a accepté d'être "désigné suppléant", eu égard à nos points communs, déjà nos initiales, mais surtout investissement à l'I.R.E.M. et à l'I.U.F.M. (en histoire des mathématiques), et intérêt porté aux problèmes d'enseignement et de formation des maîtres.

Nous nous engageons à poursuivre l'excellent travail accompli ces dernières années par R. Beczkowski au sein de notre régionale et à seconder ce dernier

RÉGIONALE DE BRETAGNE OCCIDENTALE

Jacqueline CROGUENEC
Lycée Félix Le Dantec
Lannion

suppléante : Jeanne ROLLAND
LEGTA
Morlaix

Enseignante en lycée dans les Côtes d'Armor, je suis adhérente à l'A.P.M.E.P. depuis 1986 et élue au Comité de Bretagne Occidentale depuis deux ans. La préparation des journées A.P.M.E.P. de Brest-Loctudy en 1994, ainsi que la participation à un groupe de recherche formation à l'I.R.E.M. de Brest sur l'histoire des mathématiques, et actuellement à un groupe de secteur à Lannion sur le thème "troisième seconde", m'ont offert des ouvertures très enrichissantes "hors lycée".

Je souhaite prolonger ces différentes activités dans le cadre du Comité national et pose donc ma candidature au Comité national.

RÉGIONALE DE FRANCHE-COMTÉ

Michel MAGNET
Lycée Victor Hugo
Besançon

suppléant : Bernard TAILLARD
Collège Clairs Soleils
Besançon

Professeurs de mathématiques depuis de nombreuses années dans l'académie de Besançon, nous œuvrons au niveau de la Régionale de Franche-Comté avec beaucoup de conviction, tant au niveau de l'information que de la formation initiale ou continue.

En tant qu'animateurs à l'I.R.E.M. de Besançon nous y développons des idées chères à l'A.P.M.E.P. :

- approche de l'enseignement des mathématiques par des activités permettant aux élèves de s'approprier véritablement les concepts.
- un accès à la culture mathématique pour tous, s'inscrivant dans le cadre de la formation de l'homme et du citoyen.
- une recherche de cohérence et de continuité entre les différents niveaux d'enseignement de l'Ecole à l'Université.
- une prise en compte didactique des nouvelles technologies au service de l'enseignement.

Elus au Comité, nous entendons apporter notre contribution :

- au niveau collège : étude et suivi des nouvelles structures mises en place en 6° et 5°.
- au niveau lycée : étude et suivi de la rénovation des lycées, en particulier de la certification.

Pour que vive une association forte et dynamique en interaction constante avec le terrain.

RÉGIONALE ILE DE FRANCE

Rémy COSTE

suppléant : Hervé HAMON

Analyser l'évolution de l'enseignement des mathématiques pour tenter de l'adapter à un plus grand nombre d'élèves sans pour autant oublier les qualités liées à notre discipline (curiosité, initiative et rigueur de raisonnement), tel est l'objectif que se sont donnés R. Coste et H. Hamon en faisant acte de candidature au Comité national au nom de la régionale Ile de France. Notre régionale apporte tout son soutien à Rémy et Hervé et les remercie d'avoir accepté cet engagement.

RÉGIONALE DE LIMOGES

Michel SAUVAGE
Collège du Parc
Saint Mathieu

suppléant M. CHASSAING
Lycée Cabanis
Brive

Bien qu'enseignant dans un petit collège rural, j'ai toujours considéré que les échanges, à tous les niveaux, ne pouvaient qu'être bénéfiques à notre enseignement.

Après avoir commencé avec la régionale de Limoges, je souhaite maintenant

oeuvrer au Comité national pour participer plus activement à la réflexion sur les mathématiques et à la vie de l'A.P.M.E.P..

RÉGIONALE DE RENNES

Philippe BARDY
Lycée Brocéliande
Guer

suppléante : **Lise HEILBRONNER**
Lycée Jean Macé
Rennes

Philippe BARDY : Enseignant en lycée depuis près de vingt ans, je participe depuis plusieurs années aux activités de l'A.P.M.E.P., et en particulier à celle de la commission second cycle.

Arrivé à une étape où l'on prend un peu de recul par rapport à la pratique au quotidien, je me sens très motivé pour participer à la réflexion indispensable sur les évolutions actuelles et à venir de l'enseignement, et pour impulser une dynamique au sein de l'association.

Lise HEILBRONNER : Enseignante en lycée, je suis membre de l'A.P.M.E.P. depuis mon entrée dans le métier. Je me sens très concernée par les évolutions des contenus, l'utilisation des nouveaux moyens et l'adaptation de l'évaluation, et suis prête à réfléchir à ces questions au sein de l'A.P.M.E.P.

RÉGIONALE DE TOULOUSE

Roger CUPPENS suppléant : **Jean-François BERGEAULT**

L'un d'entre nous a été Président de Régionale et membre du Bureau National chargé des problèmes de l'Enseignement Supérieur et de la Formation des Maîtres. L'autre enseigne en Collège et est membre du Bureau de la Régionale depuis quelques années. Nous avons donc à nous deux un grand éventail des questions posées par l'enseignement des mathématiques et pensons pouvoir apporter notre compétence et notre réflexion pour un fonctionnement efficace de l'A.P.M.E.P.

La proposition de ces deux candidats a été adoptée à l'unanimité lors de l'assemblée régionale du 22/11/95.